



DETTES HUISSIER

Par azurpc

Bonjour,

Un huissier est venu ce jour (17/06/2024) en forçant ma porte pour une procédure de recouvrement

Décision du tribunal d'instance de Cannes en date

16 Avril 2008 => injonction de payer

Il n'y a pas prescription ? Que dois je faire

Créancier : Carrefour Bank, crédit à la consommation

Je n'ai hélas, pour des raisons de santé aucun revenus ni argent, c'est ma mère que m'aide pour le loyer et les frais de la vie ordinaire.

Je suis désespéré, merci de vos réponses, que dois je faire ?

Encore merci

Par Isadore

Bonjour,

Vous devriez déposer un dossier de surendettement si vous ne pouvez assumer vos dettes. Cela permet de bloquer la procédure de saisie. Je vous conseille de vous adresser sans traîner à ce forum :

[url=https://forum-entraide-surendettement.fr/]https://forum-entraide-surendettement.fr/[/url]

Et si possible de voir l'association Crésus :

[url=https://www.cresus.org/]https://www.cresus.org/[/url]

Il n'y a pas prescription ?

De quand date le dernier paiement, ou la dernière tentative de saisie pour ce prêt, et la dernière action en justice du créancier ?

Je n'ai hélas, pour des raisons de santé aucun revenus ni argent, c'est ma mère que m'aide pour le loyer et les frais de la vie ordinaire.

Avez-vous un handicap, êtes-vous en invalidité ?

Quel âge avez-vous ?

Vous ne touchez vraiment aucun revenu, même pas sous la forme d'une aide sociale (APL, AAH...) ?

Avez-vous déjà rencontré un assistant social ?

Par azurpc

Bonjour et merci de votre réponse

1) J'ai 52 ans et je souffre d'une dépression lourdement handicapante

2) j'ai un dossier en cours pour le RSA mais j'ai du mal à concrétiser cette demande pour les raisons cités en 1) mais les

choses evolue (article de presse disant que mon département 06 proposais une inscription d'office au RSA pour ceux qui comme moi pour X raisons ne recoivent pas cette aide même si j'ai quand même l'allocation logement pour mon studio meublé)

3) Il n'y a JAMAIS eu de paiement car je n'ai pas les moyens de le faire, les hussiers ont essayé de prendre sur ma banque mais il n'y a pas d'argent... donc ils n'ont rien pu prendre...

4) Cela fait donc 16 ans que les huissiers me poursuivent (j'en suis à mon 10ème huissier, les 9 premiers ont lâché l'affaire et actuellement (anciennement CONTENTIA) a repris le dossier, leur avant dernière action avant de s'introduire chez moi (et de voir qu'à part ma TV & ma chaine HIFI et une table basse à 20? il n'y avait rien à saisir...)

Encore merci